

Accueils péri & extrascolaires

Année 2015-2016
Ville de Guebwiller

PROJET PEDAGOGIQUE et PROPOSITIONS d'ACTIVITES

1.	Principaux objectifs du projet EDUCATIF des PEP Alsace	P. 2
2.	Présentation générale de l'Accueil Loisirs Périscolaire	P. 3
3.	Valeurs fondatrices et objectifs transversaux	P. 4
4.	Objectifs de fonctionnement	P. 10
5.	Place des repas dans le projet	P. 18
6.	Place des parents dans le projet	p. 20
7.	Vie quotidienne, Santé, Hygiène et Sécurité	p. 22
8.	Évaluations et bilans	p. 25
9.	Les « PLUS » des PEP Alsace	p. 27

1) Principaux objectifs du projet EDUCATIF PEP Alsace

... un projet éducatif fort pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles et qui est aussi une réponse territoriale adaptée aux exigences de la collectivité.

Avant toute chose, les accueils éducatifs et de loisirs PEP Alsace sont des lieux à vivre, des espaces dédiés au vivre ensemble et porteurs de valeurs d'émancipation citoyenne où la valorisation de l'environnement et les temps de vie collective notamment, sont pensés, organisés et réalisés comme de réels temps d'activité.

Le principe fondateur de l'association des PEP Alsace est **la laïcité**. Cette notion phare de la vie en collectivité est aussi une valeur humaine qui est le point de départ pour apprendre l'art du « Bien vivre ensemble ». C'est par elle que les enfants apprendront à grandir ensemble, découvrir et mieux comprendre le monde et ceux qui les entourent.

La multiplicité d'activités enrichissantes dans le respect du rythme de chacun est prônée dans le projet éducatif des PEP Alsace. Ainsi, les enfants connaîtront l'épanouissement personnel, par le biais de créations, de solidarité et de socialisation. ... car aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant.

Ce projet éducatif est partagé avec les enfants et les familles. La diversité des enfants et des jeunes accueillis y est un facteur d'enrichissement pour tous et l'ensemble des acteurs concourt à la réussite de ces temps de loisirs en lien étroit avec les usagers et les familles. Des relations étroites se tissent avant, pendant et après l'accueil et l'avis des familles et des participants est recueilli à l'issue de chaque accueil (formule de satisfaction / démarche Qualité Iso 9001).

Ce projet éducatif est partagé avec les partenaires ; pour mieux répondre aux attentes de tous, la conception de ces temps implique la participation de la collectivité, des établissements scolaires, les associations et les intervenants du territoire.

Le projet est également partagé avec les équipes. Elles sont les garantes des valeurs de l'association pendant l'accueil. Chaque équipe s'engage à promouvoir un esprit de solidarité, de laïcité et d'humanisme.

L'accueil des enfants à besoins particuliers est un engagement. Les PEP Alsace proposent des projets d'accueils individualisés pour les enfants qui ont des besoins spécifiques (maladie, allergie, handicap physique, sensoriel ou mental, troubles du comportement). Les PEP sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

2) Présentation générale des accueils

A. Généralités

Pour les péri et extrascolaires du site, l'organisation horaire est la suivante :

Périscolaire :

PERISCOLAIRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h30	<i>Accueil du matin</i>	<i>Accueil du matin</i>	<i>Accueil du matin</i>	<i>Accueil du matin</i>	<i>Accueil du matin</i>
11h40-13h45	<i>Accueil pause méridienne</i>	<i>Accueil pause méridienne</i>	<i>Accueil (11h25-18h30)</i>	<i>Accueil pause méridienne</i>	<i>Accueil pause méridienne</i>
15h40-18h30	<i>Accueil du soir</i>	<i>Accueil du soir</i>		<i>Accueil du soir</i>	<i>Accueil du soir</i>

Accueils de loisirs des vacances :

ALSH VACANCES (10 semaines)	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-18h30	<i>Accueil</i>	<i>Accueil</i>	<i>Accueil</i>	<i>Accueil</i>	<i>Accueil</i>

Avec la réforme des rythmes scolaires de septembre 2014, l'accueil périscolaire occupe une place de plus en plus importante dans la vie des enfants et est un outil incontournable dans la mise en place d'une politique pour l'enfance menée par les collectivités territoriales.

L'accueil périscolaire prend place dans le dispositif d'application de la réforme des rythmes scolaires.

B. Le public

La population de la commune est composée de familles urbaines ou périurbaines. L'accueil périscolaire s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la municipalité de Guebwiller. Il est important de prendre en compte la diversité des âges afin de respecter au mieux les attentes et les besoins de chacun.

L'encadrement sera adapté selon la réglementation DDCSPP. Les animateurs seront à l'écoute des envies et des demandes de l'enfant.

C. Les locaux

Les accueils se déroulent 14 rue Kienzl à Guebwiller et dans les écoles pour le temps du matin.

3) Valeurs fondatrices et objectifs transversaux

Nos objectifs sont adaptés à chaque tranche d'âge des enfants ainsi qu'aux différents temps d'accueils.

Pour les 3-6 ans, des temps de jeu libre seront laissés aux enfants et un temps de repos particulier sera aménagé après le repas (relaxation, conte, sieste...). Les animateurs seront attentifs et accompagneront les enfants dans leurs apprentissages du quotidien (hygiène, s'habiller, se servir, manger,...)

Pour les 6-11 ans, des temps d'autonomie leurs seront laissés. L'apprentissage du bien vivre ensemble sera mis en avant dans le quotidien.

A. Activités périscolaires : outils de coéducation

La mise en œuvre de la réforme des rythmes doit s'appuyer sur des **collaborations entre les différents acteurs** (familles, enseignants, ATSEM, animateurs, collectivités) **qui participent à l'éducation des enfants**. Les animateurs jouent donc un rôle d'éducateur au même titre que les autres personnes intervenant auprès des enfants.

Il nous paraît donc important de travailler de concert avec les équipes enseignantes voire les associations locales et d'assurer un lien avec les familles.

Le lien avec les écoles répond à une double nécessité : **une nécessité fonctionnelle** mais aussi **une nécessité pédagogique**.

Au niveau fonctionnel, il est important de donner des repères spatio-temporels aux enfants, d'harmoniser les règles de vie, de permettre l'identification des différents intervenants ainsi que leurs rôles et fonctions, et d'organiser un usage partagé des locaux.

Il nous paraît également essentiel d'accorder le plus grand soin à la gestion des transitions entre les temps scolaires et les temps périscolaires. Dans ce domaine une bonne communication entre les différentes équipes éducatives est indispensable.

Au niveau pédagogique, certaines des activités que nous proposerons seront en lien direct avec les programmes scolaires. Il s'agira d'une réappropriation ou d'une approche ludique d'apprentissages vus en classe.

B. Respect des rythmes de vie de l'enfant

La question des rythmes de l'enfant est au cœur de la réforme. Les rythmes seront respectés en adaptant nos activités aux tranches d'âges et à leurs besoins spécifiques.

Nous proposerons des activités variées qui permettront aux enfants de se dépenser et/ou de se détendre selon leurs envies ou leurs besoins.

De même nous adapterons l'environnement intérieur de l'accueil à ces besoins.

Quelques exemples :

Les 3/6 ans

Des coins permanents (dînette, lego, voitures, bibliothèque, puzzle ...) sont aménagés pendant les temps d'accueil et après les repas, dans les salles de jeux, de repas et d'activités, pour que chaque enfant puisse retrouver le rythme qui lui convient selon les différentes ambiances des lieux.

La salle de sieste est aménagée (lumière tamisée, musique douce, mobilier adapté) pour que chaque enfant puisse se reposer calmement.

Spécificités pour les 3/4 ans

La structure est de taille importante et certains enfants (souvent les plus petits mais pas seulement) ont des difficultés à s'y intégrer dès le matin, à faire un choix de salle d'accueil, ils sont timides, n'ont pas envie de jouer avec les autres, et voient défiler les parents des autres enfants alors qu'eux-mêmes ont eu du mal à s'en séparer.

Dans le cadre de l'accueil du matin, un animateur propose de faire un accueil « spécialisé » pour ces enfants. Concrètement, l'espace déjà aménagé pour les enfants (lecture, musique...) prend vie : l'animateur s'occupe d'animer cet espace pour que les enfants aient un réel endroit où se poser, se sentir encore « cocoonés ».

Pendant les activités bricolage en particulier, les plus petits n'ont pas encore la dextérité des plus grands et la tendance est plus à faire à leur place (question de temps et parfois de résultat) plutôt que de prendre le temps de leur montrer voire de leur apprendre. Un animateur vient se mettre en renfort pour ces activités (là où le nombre de petits est le plus important, ou là où le type d'activité s'y prête le plus) pour permettre aux petits de prendre le temps d'apprendre à manier les différents outils (ciseaux, feutres...).

Après la sieste, certains enfants ne sont pas encore prêts à intégrer un grand groupe d'activité. Ils ne sont pas encore bien réveillés et ont besoin d'être au calme. Un animateur peut leur proposer des chansons avec marionnettes ou des danses enfantines (rondes, farandoles...). Ce petit « rituel » après la sieste leur permet à nouveau d'être dans un univers à eux qui répond à leurs besoins affectifs.

Les 6/11 ans

Ils sont à un âge où ils commencent à vouloir renforcer leur autonomie.

Nous essayons d'accompagner cette évolution tout en les inscrivant dans un collectif et leur assurant un cadre où ils trouvent une sécurité physique et affective.

La richesse de la vie en collectivité amène chaque enfant à l'apprentissage du respect de l'autre, de la tolérance, de l'acceptation des différences, ceci afin de lui faire prendre conscience de ce qui l'entoure et à le respecter.

C. Être à l'écoute de l'enfant :

Notre principal but est le bien-être des enfants. Nous nous devons d'apporter la plus grande considération à leurs souhaits.

Nous le faisons déjà en les laissant libre de choisir leurs activités du matin et de l'après-midi mais nous allons plus loin en leur laissant le droit de « ne rien faire ».

Si un enfant ne souhaite pas participer à une animation, il peut choisir une activité autonome, toujours sous la surveillance discrète d'un adulte, dans le respect de sa sécurité physique et affective.

N'oublions pas que l'enfant est force de proposition et que toute suggestion d'activité de sa part est prise en compte et réalisée dans la mesure du possible (si ce n'est le jour même, des dispositions sont prises pour l'organiser un autre).

Il est tout à fait envisageable qu'une activité proposée par l'adulte ne rencontre pas le succès escompté, c'est alors à l'animateur d'organiser, selon les envies des enfants, une activité correspondant à leur demande, qu'elle soit ou non en adéquation avec le thème.

Nous élaborerons, au début de chaque cycle ou période de vacances, une « liste de souhaits » en concertation avec les enfants, et essaierons d'en réaliser le plus possible lors des accueils.

Pendant le déroulement des activités, chaque animateur prend soin d'être à l'écoute de son groupe, et peut proposer des « entractes » aux enfants, leur concentration ne permettant pas de suivre une activité pendant 1h00/1h30 d'affilée.

Ces entractes se font sous forme de petits jeux à l'extérieur (les jeux doivent être encadrés, c'est un temps d'animation à part entière), de chants, de contes animés... puis le groupe reprend l'activité principale.

D. Responsabiliser les enfants

Les enfants sont invités à participer activement à la vie de l'accueil. Ils sont pleinement associés à ses règles de vie. La structure est avant tout un lieu d'apprentissage et d'expérimentation à la démocratie. L'équipe pédagogique travaille en ce sens, c'est pourquoi ces règles sont rédigées et élaborées avec les enfants (langage, respect, comportement, horaires, apprendre à vivre ensemble, à partager ...).

Celles-ci peuvent être modifiées et améliorées à tout moment, après concertation et acceptation de tout le groupe.

Les enfants participent à la préparation, au rangement et à l'entretien du matériel lors des activités.

Ils ont la possibilité de prendre leur goûter du matin entre 8h00 et 9h00, selon leur envie et bénéficient d'un buffet varié où ils choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent manger (mercredis et vacances).

Ils s'approprient les locaux, l'espace, leur lieu de vie en se déplaçant seuls à l'intérieur de l'accueil de loisirs (toujours sous la vigilance des adultes).

E. Établir des relations de confiance

La confiance est définie dans le dictionnaire Larousse comme :

- L'assurance, le courage qui vient de la conscience qu'on a de sa valeur, de sa chance.
- Le sentiment de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, à quelque chose.
- Le sentiment d'assurance, de sécurité.

Si l'on souhaite que l'accueil périscolaire puisse être un lieu d'échanges, de découvertes, d'épanouissement, d'apprentissage du bien vivre ensemble, il nous semble important que la notion de confiance soit respectée par tous les acteurs.

La confiance est la base de toute relation et est indispensable au développement de l'individu. Sans confiance, pas de société.

De l'adulte à l'enfant :

L'adulte est un référent pour l'enfant. Il doit être rassurant, fiable et veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant. L'animateur joue un rôle de repère, parfois de modèle. L'exemplarité de l'animateur est primordiale et il doit à tout prix savoir respecter ses engagements envers les enfants.

L'écoute de l'enfant à travers tous les modes d'expressions est également une des clés pour permettre à l'animateur d'accompagner l'enfant dans son évolution, dans sa construction et l'aider à surmonter une difficulté.

Moyens :

- Exemplarité dans son comportement, dans ses actions, dans sa parole.
- Favoriser l'expression des enfants et être à leur écoute.
- Cohérence dans son discours, dans ses actes.
- Recherche de solutions (médiation, dialogue, réunion d'équipe, remontée d'informations)

De l'enfant à l'adulte :

Un enfant va s'épanouir et gagner en autonomie plus facilement s'il se sent valorisé et en confiance. Faire confiance à un enfant c'est lui envoyer le message suivant : « je sais que tu es capable de... ». Ce message va lui permettre d'apprendre, d'expérimenter. Mais il va aussi lui faire prendre conscience de ses capacités, de ses compétences et de ce qu'il a à donner, à partager avec le groupe favorisant ainsi la communication, l'expression de l'enfant et ainsi son intégration au groupe.

Un climat de confiance va tout simplement permettre à l'enfant de prendre confiance en lui.

Moyens :

- Permettre à l'enfant d'évoluer de façon autonome dans la structure
- Confier des tâches adaptées à son âge et à ses capacités
- Responsabiliser l'enfant, lui laisser le choix
- Valoriser les créations, les expressions, les actes des enfants
- Encourager et accompagner lors de difficultés
- Placer l'enfant en situation de réussite

D'adulte à adulte :

Pour créer un climat propice à l'épanouissement de l'enfant, il est important que la confiance soit également un mot d'ordre dans l'équipe d'animation.

Cela jouera sur le bien-être de chacun sur son lieu de travail et dans son développement professionnel et personnel.

Le périscolaire est aussi un des liens entre l'école et les familles. Il est donc nécessaire d'établir une bonne communication entre les différents acteurs éducatifs de l'enfant.

Moyens :

- Faire preuve de cohésion au sein de l'équipe (établissement et applications des mêmes règles, en cas de désaccord en parler en réunion d'équipe)
- Favoriser le dialogue dans l'équipe, avec l'école et avec les parents
- Communication et projets d'équipe

De l'enfant à l'enfant :

Les enfants ont également des relations, des liens entre eux où l'adulte n'interfère pas forcément. Dans leurs échanges, dans leurs jeux, etc.... L'enfant apprend également à gérer ses relations aux autres, à se positionner et s'exprimer en groupe, à vivre en société.

Il est donc important de donner un cadre où il peut évoluer seul ou à plusieurs. Il gagnera ainsi en autonomie et en socialisation.

Moyens :

- Mise en place et application de règles de vie avec les enfants
- Organisation de forum animés et réguliers
- Les animateurs veilleront à respecter l'intimité des enfants (individu ou groupe)

- Les animateurs seront à l'écoute des enfants et feront preuve de vigilance
- Les animateurs ont un rôle de référent, de médiateur

F. Développer la motivation des enfants

Toute la difficulté de vouloir faire découvrir un monde nouveau à l'enfant réside dans le fait que, ne le connaissant pas, il n'ira pas d'emblée avec enthousiasme vers lui s'il n'y est pas invité de façon ludique. Les animateurs doivent s'investir complètement pour amener l'enfant vers la nouveauté. Ils font preuve de créativité pour présenter l'activité en sensibilisant l'enfant.

Amener un enfant vers un imaginaire est important pour que chaque moment passé à l'accueil de loisirs prenne une nouvelle dimension à ses yeux.

Ainsi, l'équipe doit trouver des moyens de sensibilisation, autres qu'une présentation rapide de l'activité par la parole pour que l'enfant adhère au projet quelle que soit sa durée.

L'un des facteurs de motivation repose également sur le principe du lien tissé entre l'accueil et l'environnement de l'enfant (voir ci-dessous).

G. L'enfant acteur dans son environnement

Acteur : personne qui joue un rôle essentiel et déterminant dans une action.

Environnement : conditions dans lesquelles un être humain, un animal vit. Ce qui entoure.

L'accueil périscolaire de PEP Alsace s'inscrit dans une démarche de culture et d'ouverture, en partant de ce qui fait le quotidien de l'enfant puis en élargissant et en découvrant.

Etre acteur de son environnement permet de s'engager et de s'impliquer dans la vie de la structure, dans la vie locale et dans un cadre bien plus global. En agissant sur mon environnement direct, je peux avoir un rôle dans un cadre bien plus grand.

L'enfant acteur au sein de l'accueil péri et extrascolaire :

L'enfant en est un membre à part entière de l'accueil au même titre que les animateurs. Il participe à la vie quotidienne du site et a le droit de donner, d'exprimer son opinion de façon respectueuse.

A travers nos ateliers et à travers la vie de tous les jours lui seront transmis de nombreux savoirs (savoir être, savoir-faire...). L'enfant prendra conscience de ses capacités et aura la curiosité de chercher à comprendre le monde qui l'entoure.

L'enfant doit pouvoir réaliser les choses qu'il souhaite par lui-même et l'authenticité de ses créations, de ses expressions devront être respectées.

Moyens :

- L'enfant peut choisir et proposer des activités
- Favoriser l'expression de l'enfant
- L'enfant participe aux tâches de la vie quotidienne (mise de table, débarrassage, rangement) sur la base du volontariat.
- Par les activités, les animateurs éveilleront la curiosité des enfants dans différents domaines
- Des activités transmettant un savoir de l'ordre du quotidien sont proposées par les animateurs (cuisine, jardinage, utilisation de certains matériaux et d'outils,...)

L'implication de l'accueil dans la vie locale :

Lien avec le territoire

Les accueils sont des leviers d'ouverture culturelle et sportive, il est donc indispensable de s'intégrer dans la vie de la commune en proposant des projets en lien direct avec les ressources locales.

Mettre en place des partenariats avec les associations du village ou de la ville aussi bien sportives que culturelles sont plus que primordiales. Faire vivre ou revivre le patrimoine, l'histoire en se faisant accompagner par les personnes ressources de la commune.

Associer les différents corps de métier au projet de l'accueil, tisser des liens intergénérationnels, faire vivre la commune par le biais des activités fait également partie de nos objectifs.

Moyens :

- Créations de partenariat avec les différents acteurs des communes
- Création d'évènements dans les communes
- Participation à certaines manifestations

L'implication dans un environnement plus global :

La vie de la commune fait partie intégrante de la vie de l'enfant. Par son observation, l'enfant pourra acquérir des notions telles que le temps qui passe (saisons, changement dans l'urbanisation), l'intérêt de la protection de la nature et quel impact cela a sur son environnement direct et indirect.

De plus, nous chercherons à ouvrir l'enfant sur le monde qui l'entoure et à lui faire découvrir de nouveaux lieux, de nouveaux éléments, de nouvelles cultures.

Moyens :

- Favoriser les sorties et varier les destinations (nature, musée, ville, cinéma, théâtre,...)
- Tri des déchets et recyclage
- Sensibilisation au gaspillage
- Activités en lien avec d'autres cultures
- Éveil à la citoyenneté et sensibilisation aux droits de l'enfant

4) Objectifs de fonctionnement péri et extrascolaire

Ils sont adaptés à la tranche d'âge des enfants :

A. Les 3-5 ans :

1- Respecter le rythme de vie des enfants de 3/5 ans :

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique ; les contraintes de la vie en collectivité ne doivent pas l'emporter sur le respect de son rythme.

2- Favoriser l'autonomie chez les enfants de 3/5 ans :

La vie en collectivité lui permet également de découvrir ce qu'il est capable de faire. L'accès à l'autonomie est important dans la vie d'un enfant pour l'aider à grandir.

3- Favoriser l'intégration des 3/5 ans :

Très souvent, les plus petits (mais pas seulement) ont des difficultés à s'y intégrer dès le matin, à faire un choix de salle d'accueil, ils sont timides, n'ont pas envie de jouer avec les autres, et voient défiler les parents des autres enfants alors qu'eux-mêmes ont eu du mal à s'en séparer

B. Les 6-11 ans

1- Responsabiliser les enfants de 6/11 ans

Ils sont à un âge où ils commencent à vouloir renforcer leur autonomie.

Nous essayons d'accompagner cette évolution tout en les inscrivant dans un collectif et leur assurant un cadre où ils trouvent une sécurité physique et affective.

2- Favoriser l'entraide et la solidarité pour les enfants de 6/11 ans

La richesse de la vie en collectivité amène chaque enfant à l'apprentissage du respect de l'autre, de la tolérance, de l'acceptation des différences, ceci afin de lui faire prendre conscience de ce qui l'entoure et à le respecter.

C. Moyens mis en œuvre :

Les 3-5 ans

1- Respecter le rythme de vie des enfants de 3/5 ans :

Nous adaptons l'environnement (intérieur) du centre :

Un accueil spécifique par tranche d'âge est aménagé lors des temps d'accueil des matins et des soirs :

- Une salle pour les 3/5 ans avec des jeux adaptés et les animateurs référents de cette tranche d'âge. Cet accueil est ritualisé pour les enfants, afin que la séparation avec les parents se passe au mieux.
- La salle de sieste sera aménagée (lumière tamisée, musique douce, mobilier adapté) pour que chaque enfant puisse se reposer calmement.

L'évaluation de cet objectif se fera par l'observation. Lors de réunions avec l'équipe d'animation, un bilan sera fait et nous réajusterons l'organisation si besoin est, en fonction de la réceptivité des enfants.

2- Favoriser l'autonomie chez les enfants de 3/5 ans :

Nous donnons à l'enfant les moyens de choisir ses activités.

Pour les ALSH, ils ont la possibilité de prendre leur goûter du matin entre 8h00 et 9h15.

Les animateurs proposent plusieurs activités différentes selon les tranches d'âge où l'enfant s'inscrit en fonction de ses envies.

Les enfants ont la possibilité de mettre et débarrasser la table avec la personne de service.

Des porte-couverts sont mis en place sur les tables pendant les repas pour que les enfants puissent devenir plus autonomes sans avoir nécessairement besoin de solliciter les animateurs.

Pendant le repas, les animateurs mangent avec les enfants (un par table) pour pouvoir les accompagner dans leur apprentissage. L'animateur accompagne les enfants mais il ne fait pas à sa place.

L'évaluation de cet objectif se fera par l'observation. Lors de réunions avec l'équipe d'animation, un bilan sera fait et nous réajusterons l'organisation si besoin est, en fonction de la réceptivité des enfants.

3- Favoriser l'intégration des 3/5 ans :

L'intégration des enfants porte sur différents temps de la vie en collectivité :

L'accueil du matin :

Dès 7h, un animateur référent le matin propose de faire un accueil « spécialisé » pour ces enfants. Concrètement, dans une salle dédiée, l'espace déjà aménagé pour les enfants (lecture, peluches, musique...) prendra vie. L'animateur s'occupera d'animer cet espace pour que les enfants aient un réel endroit où se poser, se sentent encore « cocoonés ». Un rituel d'arrivée est mis en place sous la forme d'un tableau avec les étiquettes des prénoms des enfants qu'ils accrocheront avec leurs parents, puis les enfants pourront dire au revoir à leurs parents.

L'animateur se chargera d'emmener enfants et parents dans l'espace aménagé, et ce jusqu'à la fin de l'accueil à 9h00.

Les temps d'activité type « manuelles »:

Les plus petits n'ont pas encore la dextérité des plus grands, et la tendance est plus à faire à leur place (question de temps et parfois de résultat) plutôt que de prendre le temps de leur montrer voire de leur apprendre. **Lorsque les effectifs le permettront**, un animateur se mettra en renfort sur ces activités (là où le nombre de petits sera le plus important, ou là où le type d'activité s'y prête le plus) pour permettre aux petits de prendre le temps d'apprendre à manier les différents « outils » (ciseaux, feutres...).

Après la sieste :

Certains enfants ne sont pas encore prêts à intégrer un grand groupe d'activité. Ils sont encore « dans une phase de réveil » et ont besoin d'être au calme. En alternance, 1 jour sur 2, un animateur peut leur proposer, des chansons avec marionnettes ou des danses enfantines (rondes, farandoles...). Ce petit « rituel » après la sieste leur permettra à nouveau d'être dans un univers bien à eux qui répondra à leurs besoins affectifs.

Ils évolueront en fonction de leur prise d'assurance et si d'autres enfants, en fonction de leur besoin du jour, veulent intégrer ces groupes, ils le pourront à tout moment.

L'évaluation de cet objectif se fera par l'observation. Lors de réunions avec l'équipe d'animation, un bilan sera fait et nous réajusterons l'organisation si besoin est, en fonction de la réceptivité des enfants.

Les 6-11 ans

1- Responsabiliser les enfants de 6/11 ans

Les enfants sont amenés à participer activement à la vie du centre :

Les enfants participent à la préparation, au rangement et à l'entretien du matériel lors des activités.

Ils ont la possibilité de prendre leur goûter du matin entre 8h00 et 9h15, selon leur envie, et bénéficient d'un buffet varié où ils choisissent eux-mêmes ce qu'ils veulent manger.

Ils s'approprient les locaux, l'espace, leur lieu de vie en se déplaçant seuls (toujours sous la vigilance des adultes) **à l'intérieur** de l'accueil de loisirs.

Les repas sont un temps d'animation où les enfants et les animateurs partagent un moment privilégié d'échanges, d'animation et d'autonomie :

Les échanges : ils se font entre adultes et enfants sur tous les sujets.

L'animation : les adultes profitent de ce temps pour proposer des intermèdes (petits jeux, tours de magie, questions du jour...) pour rendre le repas vivant et pour combler les éventuels temps d'attente entre les plats.

L'autonomie : en fin de repas, chaque enfant est libre de débarrasser seul sa place.

L'évaluation de cet objectif se fera par l'observation. Lors de réunions avec l'équipe d'animation, un bilan sera fait et nous réajusterons l'organisation si besoin est, en fonction de la réceptivité des enfants.

2- Favoriser l'entraide et la solidarité pour les enfants de 6/11 :

Lors des jeux collectifs, les animateurs veillent à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe. Ils laissent les enfants faire eux-mêmes les équipes tout en étant vigilant à ce qu'aucun enfant ne soit exclu.

Les enfants sont amenés, lors des activités, à porter une attention particulière aux plus jeunes du groupe afin de les aider au mieux dans la réalisation de leurs activités.

Chaque adulte (animateur, personnel de service), s'investit sur ces divers points afin que les enfants soient acteurs de notre projet.

L'évaluation de cet objectif se fera par l'observation. Lors de réunions avec l'équipe d'animation, un bilan sera fait et nous réajusterons l'organisation si besoin est, en fonction de la réceptivité des enfants.

D. Fonctionnement des projets

Le maître mot de la construction des projets est la cohérence.

Les animateurs proposeront un projet d'activité long (sur l'année scolaire) commun à tout le site ou individuel et des projets d'animations courts (par trimestre ou par semaine durant les congés scolaires), en lien avec les thèmes génériques définis au sein de l'équipe.

Le cas échéant, ces projets d'activités peuvent être en lien avec les projets d'école, peuvent faire appel à la participation des associations locales, des parents...

L'éventail des projets proposés regrouperont aussi bien des ateliers manuels et artistiques, ateliers d'expression corporelle, activités physiques et sportives, sorties et visites notamment afin que chaque enfant puisse s'y retrouver.

Les équipes proposeront des projets adaptés aux 3/5 ans et d'autres aux 6/11 ans.

Chaque semaine, un volume d'heures est consacré à la préparation des activités, à du rangement, à de l'aménagement des locaux ou à des réunions d'équipe.

E. Exemples de projets (Vacances)

Ces projets d'activités peuvent faire appel à la participation des associations locales, des parents, ...

L'éventail des projets proposés comporte aussi bien des ateliers manuels et artistiques, ateliers d'expression corporelle, activités physiques et sportives,... afin que chaque enfant puisse s'y retrouver.

Les équipes proposeront des projets adaptés aux 3 / 6 ans et d'autres aux 7 / 12 ans

Exemples de projets :

- Des p'tits chefs en couleur : tout au long de la semaine, aidé d'une mascotte, les enfants apprennent à cuisiner en couleur des plats sucré/salé, réalisation d'un livre de cuisine... (3-12 ans)
- Tout pour la musique : découverte de différents instruments de musique, chant, danse, spectacle (3-12 ans)
- Art et Nature : découverte d'activité Land'Art, expo ... (7-12 ans)
- Zoom sur les contes et légendes d'Alsace : découverte, rencontre avec des conteurs, légende mise en scène... (3-6 ans)
- L'école du petit bricoleur : réalisation en bois, carton...rencontre avec des artisans (7-12 ans)
- Les carnets de voyage : découverte d'une ville, d'un pays... (3-12 ans)
- Ré invente les sports d'aujourd'hui : imagination, mise en place de nouvelles règles amusantes, organisation d'un tournoi avec ces nouveaux sports... (3-12 ans)

Au courant de la semaine ou du cycle des sorties en lien ou non avec le thème seront proposées, ainsi que d'autres activités hors thème et selon les demandes des enfants.

Choix des activités

Les animateurs présentent les activités par le biais de sensibilisation et les enfants peuvent s'y inscrire selon leur envie ou occuper les coins permanents (sous la surveillance d'un animateur)

Chaque animateur note sur une fiche d'inscription, tableau, ou affiche (selon l'imagination des équipes)... les prénoms des enfants participants à chaque activité et le lieu. Ce qui permet de toujours savoir où chacun se trouve.

F. Les temps de réunion :

Chaque semaine:

L'équipe se réunit afin d'évoquer :

- d'éventuels problèmes rencontrés durant la semaine (concernant l'équipe, les enfants, l'organisation,...)
- ce qui a bien fonctionné, les moments agréables,...
- mettre au point l'organisation de diverses tâches à effectuer (décoration du centre, affichage, achats,...)

Chaque trimestre :

Une réunion regroupant l'ensemble du personnel d'animation sera organisée. Ce temps sera un moment d'échanges de compétences, de mise au point et de résolution des difficultés rencontrées.

Tout au long de l'année, des modifications de fonctionnement pourront être décidées et le projet pédagogique sera révisé selon les besoins.

Une évaluation des objectifs atteints sera effectuée en équipe.

Les temps de travail individuels :

Le directeur : du temps pour le travail administratif sera aménagé.

Les animateurs : chacun disposera d'un moment dans le cadre de son emploi du temps afin de préparer ses activités (se documenter, faire des recherches, prendre des contacts, organiser, se former...)

Chaque animateur disposera d'un suivi individuel avec le directeur et/ou son adjoint afin de travailler sur son projet d'animation et d'en évaluer sa progression.

G. Projets annuels (Périscolaire) :

En début d'année scolaire, chaque animateur présente son projet annuel aux enfants et aux parents (sensibilisation, déroulement, fréquence, objectifs).

Si le projet est commun à toute la structure chaque animateur présentera sa spécificité pour arriver à l'objectif final du projet et en respectant les différentes tranches d'âges.

Exemples de projet :

- Théâtre : écriture d'une pièce, montage des décors et des costumes, découverte des différents rôles (dramatique, comédie...), visite d'un théâtre et de ces coulisses, rencontre d'une troupe théâtrale locale, participer en tant que spectateur à une représentation, mise en place et représentation de leur propre pièce. (6/12 ans)
- Artistique : création d'une exposition de peinture, découverte de différents peintres, des différentes techniques de peinture, inauguration de l'exposition, invitation.... (6/12 ans)
- Les 5 sens : découverte des différentes activités permettant de faire découvrir et éveiller les 5 sens (3/6 ans)
- Éveil au multi sport : découverte de sport méconnus (3-12 ans)
- Petite sœur Li : découverte de la Chine par le biais de graphisme, création d'un livre géant, conte, imaginaire, différentes techniques d'arts plastique (3-6 ans)
- Projet intergénérationnel : faire cohabiter autour de jeux, de la musique, du dessin, préparation d'une grande après-midi festive au péri avec « les papis, mamies de cœur » (3-12 ans)
- Projet récup/Solidarité : en utilisant uniquement des matériaux de récupération, créer des éléments sur un thème précis (botanique, sculpture, ...) puis organiser une exposition permettant de vendre ces éléments et de verser les fonds à une œuvre caritative (7/12 ans)

Le projet sera mené par chaque animateur un jour précis de la semaine et toujours le même soir. A l'idéal, selon son choix, l'enfant y participera tout au long de l'année pour bénéficier de la finalité du projet.

H. Projets courts par trimestre :

De même, chaque animateur proposera un projet trimestriel également défini un jour spécifique par semaine, ce qui permet aux enfants d'avoir de meilleurs repères et les incite d'avantage à y participer. Ces projets sont plutôt basés sur de l'évènementiel, de la cuisine, de la danse, de la gym, du sport, des activités manuelles ou d'éveil ...

Selon les projets, une présentation aux parents, à l'école, aux habitants de la commune, aux partenaires....sera donnée.

I. Choix des activités

Les animateurs présentent les activités dites « flash » par le biais de sensibilisation et les enfants peuvent s'y inscrire selon leur envie ou occuper les coins permanents (sous la surveillance d'un animateur).

Chaque animateur note sur une fiche d'inscription, tableau, ou affiche (selon l'imagination des équipes)... les prénoms des enfants participants à chaque activité et le lieu. Ce qui permet de toujours savoir où chacun se trouve.

Concernant les projets d'activités annuels ou trimestriels, les enfants se retrouvent avec leur animateur référent au projet selon le jour défini.

L'animateur qui gère les coins permanents est également disponible pour accueillir les parents.

J. Suivi des activités proposées

Le planning d'activités :

Les animateurs élaborent à l'avance un planning précis, demi-journée par demi-journée, en faisant des recherches préalables (mercredis et vacances).

Pour les temps d'accueils périscolaires, un planning est également élaboré avec des petites animations variées après le repas et des temps plus construits pour l'accueil du soir.

Tous les plannings de l'équipe sont alors réunis par la direction qui en fait un planning indicatif à l'attention des enfants et des parents.

Ces plannings sont affichés dans les locaux de l'accueil à un emplacement dédié « info parents » et imprimés sur demande afin de contribuer à l'éco-citoyenneté et au respect de l'environnement.

Chaque acteur a une vue d'ensemble sur les activités qui ont été et seront proposées lors des différents temps.

Dans la mesure du possible, l'équipe doit s'y tenir mais ces plannings peuvent être modifiés selon les demandes des enfants.

Les fiches d'activités :

Au moment du choix des activités par les enfants, un animateur est chargé de remplir une « fiche d'activité ». Il y inscrit la date, le lieu, le nom de l'animateur, l'intitulé de l'activité et tous les prénoms du groupe d'enfants qui l'auront choisie.

Un temps de rassemblement des enfants a lieu et deux animateurs proposent un petit jeu en commun ou un chant, ce qui permet au reste de l'équipe de venir chercher chacun leur groupe d'activité, grâce aux listes des enfants inscrits sur les fiches d'activités (soir, mercredi et vacances).

Ces fiches sont ensuite accrochées à l'accueil pour que les parents puissent les consulter à loisirs. Ils sont ainsi informés de ce qu'a fait leur enfant dans la journée.

Les réunions d'équipe :

Nous mettons tout en œuvre pour que les équipes se réunissent régulièrement. Tous les points concernant les enfants et le fonctionnement sont abordés. C'est pendant ces moments que l'équipe construit la vie du centre, en échangeant ses idées, ses impressions et suggestions. C'est également le moment où l'évaluation des journées écoulées permet de faire le bilan des activités et du fonctionnement.

Une clôture de chaque cycle par un temps fort :

Il est important que l'implication de chacun (enfant et membre de l'équipe) dans la vie de l'accueil de loisirs ait une finalité.

C'est pourquoi nous créons, à chaque fin de cycle, une journée ou un temps d'accueil exceptionnel, tant pour les enfants que pour les parents.

Cette journée peut prendre différentes formes mais elle doit faire participer tous les acteurs de l'accueil. Qu'elle soit construite autour d'un événement précis, avec une invitation des familles formalisée, ou élaborée sous forme d'un grand jeu sur le thème retenu, elle doit clôturer le cycle dans une ambiance festive.

Elle est aussi un moyen pour les familles de prendre une part active dans la vie de l'accueil, de mieux faire connaissance avec l'équipe, et d'échanger avec elle d'autres moments forts que les temps d'accueil du matin et du soir.

De plus, chaque parent a une vue d'ensemble du travail réalisé par l'équipe avec leurs enfants.

K. Aide aux devoirs (Périscolaire)

Nous souhaitons aussi qu'un animateur puisse accompagner les enfants dans leurs devoirs. Attention, il ne s'agit pas de soutien scolaire. Le but est de permettre aux enfants qui le souhaitent de travailler dans un endroit calme avec un adulte qui est là pour les épauler en cas de difficultés.

Cela permettra également de gérer leurs temps et leurs rythmes avec les enfants.

L. Les animations lors des temps des repas :

Voir « **La Place des repas dans le Projet** » page 19

M. Le goûter :

Avant le goûter, un temps libre leur est accordé où, en fonction de leur âge et besoin, les enfants pourront se poser au calme (petites sections de maternelle par exemple) ou au contraire se défouler.

Les enfants prennent le goûter dans leur salle dédiée ou en extérieur selon la saison.

N. Les accueils et les départs :

Les moments d'accueil se font en douceur et dans un esprit convivial. Ils constituent un temps d'échange, d'appropriation des lieux et des personnes.

Le déroulement des temps d'accueil :

Les animateurs sont présents, c'est le moment, pour les enfants, de la séparation des parents et de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée.

C'est un temps d'acclimatation où ils peuvent prendre leurs marques tout doucement, en discutant avec les animateurs, en prenant un jeu de société, en se rendant dans les salles où différentes ambiances sont proposées, ou se préparer pour rejoindre l'école dans un climat serein et de confiance

L'accueil des parents est important pour les rassurer, créer de la convivialité et un lien de confiance.

Le « rituel » de l'arrivée est important pour formaliser le début de la journée pour l'enfant. Il accroche ses effets personnels au crochet personnalisé par sa photo. Puis, toujours accompagné de son parent et/ou d'un membre de l'équipe d'animation, il peut ensuite se diriger vers les différents espaces de jeux mis en place.

Si l'enfant le désire, il a aussi la possibilité de s'allonger au calme, dans un endroit aménagé à cet effet (mercredi et vacances).

Le relais de la prise en charge (sécurité et affection) se passe ainsi en douceur.

A la fin des accueils, lorsque les parents viennent chercher leur enfant, une attention particulière est aussi portée envers les parents : c'est le moment de dresser un petit bilan de la journée avec leur enfant et de leur donner diverses informations.

Pendant ces temps d'accueil, toute l'équipe des animateurs est conviée à prendre une part active dans l'accueil des parents, si la direction est déjà occupée, et noue ainsi des relations privilégiées avec les familles.

5) La place des repas dans le projet

Notre expérience en matière de restauration collective est de plus de 70 ans.

A. Les temps de repas

Les repas sont un temps d'animation où les enfants et les animateurs partagent un moment privilégié d'échanges, d'animation et d'autonomie :

- La salle peut être divisée en deux pendant le moment du repas, une partie est dédiée au repas, l'autre est aménagée par les enfants en coin « détente ».
- Les tables sont regroupées en îlots et il y a un animateur par table d'enfants.
- Les échanges se font ainsi entre adultes et enfants sur tous les sujets.
- Les adultes profitent de ce temps pour proposer des intermèdes (petits jeux, tours de magie, chants de repas...) pour que le repas soit vivant et pour combler les éventuels temps d'attente entre les plats.
- En fin de repas, chaque enfant est libre de débarrasser seul sa place et d'investir le coin détente de la salle. Ainsi, le rythme de chacun est préservé, les enfants n'attendent plus que tout le monde ait fini son repas pour pouvoir quitter la table et se détendre.

B. Animations pédagogiques

Œuvre complémentaire de l'école, les PEP Alsace construisent toutes leurs offres de service autour de projets pédagogiques eux-mêmes issus du Projet Éducatif PEP.

Ces animations sont élaborées et conduites par les équipes d'animations appuyées par des intervenants professionnels qualifiés.

Un cycle de grandes animations se construit à partir de modules diversifiés, de qualité et ludiques permettant d'éveiller les enfants à l'hygiène alimentaire.

Exemples :

Les éléments :

- 1 - L'eau
- 2 - Les produits laitiers
- 3 - La viande, le poisson, l'œuf
- 4 - Les fruits et les légumes
- 5 - Les matières grasses
- 6 - Le pain, les féculents, les légumes secs

L'opération réduction des déchets :

L'importance du tri des déchets, au travers d'explications, de l'importance du respect de la planète, des enjeux écologiques, etc.

Grâce à un système de pesée pour évaluer l'importance des denrées gaspillées chaque jour, nous sensibilisons les enfants.

La rencontre avec les producteurs :

Un menu constitué exclusivement de produits provenant de producteurs locaux situés autour de la Ville. Une animation en partenariat avec la collectivité, pour promouvoir l'agriculture locale.

La semaine du goût :

Si pour les enfants manger des fruits et légumes est un véritable défi, la Semaine du Goût sera une aventure. Défis, recettes originales (sucré-salé, gâteaux aux fruits, saveurs d'ailleurs) et jeux sont au programme pour les enfants.

La « Fraîch'attitude » :

Retour à une alimentation équilibrée et saine grâce aux fruits et légumes frais et de saison.

6) La place des parents dans le projet

Elle est éminemment importante. Il est essentiel de permettre aux parents de s'investir à leur manière dans la vie de l'accueil, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

Cette place c'est également :

- Permettre aux parents de trouver un mode de garde satisfaisant
 - En offrant une qualité de service et des horaires adaptés.
 - En étant à l'écoute permanente de leurs attentes.
- Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire
 - En assurant un travail cohérent au service de l'enfant en lien avec sa réalité familiale.
 - En facilitant les échanges au moment de l'accueil et du départ de l'enfant.
- Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre.
 - En les associant aux actions organisées.
 - En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement

Les relations entre l'organisateur, les équipes des accueils de loisirs et les parents sont un élément essentiel de l'atteinte des objectifs fixés.

A. L'information aux familles :

L'accueil de loisirs est un outil de socialisation pour les enfants et les jeunes, en lien avec le milieu familial. Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit régulier (panneau d'affichage, courrier, courriel, site internet, newsletter trimestrielle, journal, réunion, organisation de manifestation...)

Avant le déroulement de l'accueil, par une présentation précise de la structure d'accueil, de son projet éducatif et du projet pédagogique. L'organisateur, les équipes et les familles, peuvent alors s'engager sous forme d'un contrat.

Affichage obligatoire :

A l'entrée de chaque accueil est affiché sur des panneaux tout ce qui concerne les menus, goûters, plannings indicatifs d'activités, numéros d'urgence ainsi qu'un exemplaire du projet pédagogique, consultable par les familles.

Accueil du matin :

Tous les animateurs sont présents : c'est le moment, pour les enfants, de la séparation des parents et de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée.

C'est un temps d'acclimatation où ils peuvent prendre leurs marques tout doucement, en discutant avec les animateurs, en prenant un jeu de société, en se rendant dans leur salle d'accueil.

Bilan du soir :

Ce moment est aussi privilégié : les enfants sont libres de leurs activités, accompagnés par un animateur.

Une attention particulière est portée envers les parents : c'est le moment de dresser un petit bilan de la journée avec leur enfant et de leur donner diverses informations.

Infos parents :

Elles sont affichées à l'accueil chaque jour. Elles portent sur le projet en cours, les sorties, les inscriptions à la sieste, les sollicitations de la part de l'équipe pour que les familles participent à la vie de l'accueil, et les informations que l'association est susceptible de transmettre aux parents.

De manière générale, chaque parent aura accès aux informations circonstanciées figurant sur le site internet PEP Alsace dédié aux accueils de loisirs www.loisirspep.fr.

Des newsletters sont également adressées régulièrement à nos usagers.

B. La mobilisation des parents :

Pendant le déroulement de l'accueil en informant régulièrement les parents du programme d'activités, des menus, en proposant d'accueillir les familles qui le désirent sur rendez-vous, en les invitant aux spectacles et expositions...

A l'occasion des activités, si l'accueil de loisirs développe un projet pédagogique nécessitant l'intervention de personnes extérieures (connaissances de métiers, de techniques, de l'environnement local...), ou un supplément ponctuel d'encadrement (sécurisation d'une sortie). Il est important alors de rechercher l'appui technique des parents.

C. Le Passeports Loisirs

Ce passeport créé par les PEP Alsace est un livret individualisé contenant toutes les informations nécessaires à la préparation et au bon accueil de chaque enfant. Il constitue un lien important entre la famille, l'organisateur et l'équipe de l'accueil.

Il comporte les documents à compléter et à signer (voir modèle joint en annexe)

- **PASS PRESENCE**
- **GUIDE CONSEIL**
- **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** enfant + famille et rassemblant les documents suivants :
 - la photocopie de l'attestation de la carte vitale
 - une attestation d'assurance responsabilité civile + scolaire et extra-scolaire
 - photocopie du carnet de vaccinations
 - la fiche de renseignements complétée et signée + photo
 - en cas de divorce ou de séparation, le justificatif du tuteur légal
 - le quotient familial CAF ou régime autre caisse (MSA, SNCF, EDF/GDF...)

NB : la signature du règlement intérieur, de la fiche d'inscription et le passeport remplace le contrat.

7) Santé, Hygiène, Sécurité

A. SECURITE

La direction et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil.

A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (MNS, prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre aux enfants :

- De se sentir en sécurité
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter
- De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable

Il doit permettre à l'équipe d'encadrement :

- De travailler de manière cohérente en fonction du projet
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés
- D'affirmer son rôle d'adulte référent et garant de la sécurité

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé (éléments factuels et circonstanciés)
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public)
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important).
- Déléguer au collègue ou au directeur la prise en charge de l'enfant lorsqu'on ne se sent pas capable de le faire soit même.

Il est essentiel de :

- Ne pas donner une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.
- Ne pas annoncer une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout)

Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester la crédibilité de l'équipe, sa capacité à agir et à réagir. La cohérence de l'équipe est donc essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien au sein du collectif.

En résumé :

- Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...)
- Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à chaque situation
- Le cadre définit d'abord un espace de liberté pour tous

Certaines valeurs de bases feront partie des activités au quotidien.

- La qualité des relations entre les parents et l'équipe éducative du périscolaire et/ou de l'accueil de loisirs sera privilégiée
- Les parents doivent, à l'instar de leurs enfants, se sentir bien au sein de l'accueil
- L'écoute, le dialogue, la qualité des relations humaines doivent constituer des atouts supplémentaires pour l'établissement
- Les parents doivent réellement se sentir membres de la communauté éducative

Respecter les autres

- instaurer un climat propice aux apprentissages dans le plus grand respect des autres
- Lever la main et attendre l'autorisation pour prendre la parole, écouter les camarades
- S'exprimer dans un langage correct.
- Exprimer des demandes polies
- Chuchoter dans les petits groupes afin de diminuer le niveau sonore lors des repas ou activités
- Éduquer les enfants à poser leur voix
- Créer une ambiance calme et détendue
- Mettre en place des règles de vie (respect des autres et du matériel) connues de tous les enfants parce qu'élaborées avec eux (affichage dans l'accueil)
- Savoir aussi appliquer ces règles de vie à l'extérieur de l'accueil lors de sorties (garder le rang, ne pas courir sur les trottoirs, laisser passer les adultes en les croisant, respecter les consignes chez des prestataires,...)

B. HYGIENE

Ces mesures doivent être appliquées au quotidien par les adultes et les enfants dans toutes les structures.

Hygiène des locaux, du matériel, du linge, de l'alimentation

- Nettoyage quotidien de toutes les surfaces lavables sans omettre les robinets, poignées de porte, chasse d'eau, loquets..., selon les méthodes préconisées et approvisionnement en continu de papier de toilette
- Nettoyage quotidien de la cuisine, des salles des entrées, des couloirs
- Vidage quotidien des poubelles et autres conditionnements recommandés selon la nature des déchets
- Lavage quotidien de matériels et de jouets
- Respects scrupuleux des règles d'hygiène alimentaire dans la préparation et la distribution des repas

Hygiène individuelle

- Le lavage des mains est un temps essentiel car la contamination manu portée est responsable de nombreuses infections :
 - Il doit être répété très souvent dans la journée, particulièrement avant un contact avec un aliment, avant chaque repas.
 - Il est à renouveler chaque fois qu'il y a un contact avec un produit corporel.
 - Le lavage des mains se fait avec un savon liquide ou une solution hydro alcoolique
 - Les ongles doivent être coupés courts et brossés régulièrement avec une brosse nettoyée et rincée.

- Le séchage des mains doit être soigneux, de préférence avec des serviettes en papier jetable ou par un système automatique d'air chaud
- Le lavage des mains des enfants doit être pratiqué avant chaque repas, après que l'enfant est allé aux toilettes, après que l'enfant a manipulé des objets possiblement contaminés (terre, animal...)

- L'éducation des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle est un temps essentiel

Mesures d'hygiène renforcées en cas de maladies contagieuses dans la structure :

L'application des mesures usuelles d'hygiène doit être renforcée et parfois adaptée en cas de maladie contagieuse identifiée dans l'établissement en fonction de la source et du mode de contamination afin d'en interrompre la chaîne de transmission.

Lors de soins dispensés en cas de plaie :

Lavage des mains puis, port de gant et désinfections des surfaces souillées avec.

C. SANTE

Lors des inscriptions, les parents ou le responsable légal du mineur doivent fournir :

- sous enveloppe cachetée, certaines informations sur la santé du mineur,
- des informations relatives à la vaccination antidiphthérique, antitétanique et antipoliomyélitique,
- un certificat médical de non contre-indication pour la pratique de certaines activités physiques.

Le suivi sanitaire :

- Un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur, ayant à minima le PSC1 est chargé du suivi sanitaire. Entre autres fonctions, il tient un registre des soins.
- Il est prévu un lieu pour isoler les malades.

8) Évaluations et bilans

Les évaluations permettent de mesurer l'écart entre la situation visée et la situation atteinte. Elles sont indispensables pour la cohérence de la pédagogie développée.

A. Avec l'équipe d'animation :

Une réunion de fin de cycle (semaine ou trimestre selon le type d'accueil) permettra à l'équipe d'animation de faire le point sur les écarts entre les objectifs visés et ceux qui ont été réalisés.

De plus, chaque membre de l'équipe complète un formulaire d'auto-évaluation qui peut tenir lieu de support à l'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Il est important que l'implication de chacun (enfant et membre de l'équipe) dans la vie de l'accueil de loisirs ait une finalité. C'est pourquoi nous créons, à chaque fin d'accueil, une journée exceptionnelle, tant pour les enfants que pour les parents.

Cette journée peut prendre différentes formes mais elle doit faire participer tous les acteurs de l'accueil. Qu'elle soit construite autour d'un événement précis, avec une invitation des familles formalisée, ou élaborée sous forme d'un grand jeu sur le thème retenu, elle doit clôturer le cycle dans une ambiance festive.

Elle est aussi un moyen pour les familles de prendre une part active dans la vie de l'accueil, de mieux faire connaissance avec l'équipe, et d'échanger avec elles d'autres moments forts que les temps d'accueil du matin et du soir.

De plus, chaque parent a une vue d'ensemble du travail réalisé par l'équipe avec leurs enfants.

Une sortie à la journée et/ou de petites sorties seront proposées aux enfants durant la période d'accueil.

B. Avec les enfants :

De manière interne, une évaluation (sous forme de forum) sera conduite avec les enfants régulièrement. Elle permettra de réguler la vie du groupe et de faire évoluer le fonctionnement si besoin.

A la fin de chaque cycle (semaine pour les ALSH ou trimestre pour les accueils périscolaires), les enfants compléteront un formulaire « Kesketendi » où ils pourront exprimer « à chaud » leur opinion sur le déroulement et le contenu des accueils (voir « Avec les Parents » ci-dessous).

C. Avec les parents :

Afin d'évaluer les sentiments des parents vis à vis du centre, les discussions informelles seront privilégiées tout au long de l'année. D'autre part, une enquête précise recensera en fin d'année scolaire, les impressions des familles quant au fonctionnement de la structure (pédagogie développée, horaires, tarifs,...), par rapport à leurs attentes initiales.

Dans le cadre d'une démarche qualité certifiée ISO 9001 entreprise par les PEP Alsace, le service Qualité des PEP Alsace a réalisé un questionnaire « Kesketendi » à l'usage des enfants et des parents pour recueillir leur ressenti sur ces accueils. Cette fiche est distribuée par la direction à chaque accueil aux familles afin qu'elles puissent faire part de tous leurs commentaires de manière constructive sur la vie de l'accueil.

Ces lettres sont analysées par le service qualité du siège de l'association et un retour est effectué au sein de l'équipe, pour améliorer l'accueil, selon les remarques recueillies.

Le cas échéant, toute réclamation formulée par les parents fait l'objet d'un enregistrement et d'un traitement circonstancié selon notre procédure de traitement des non-conformités.

Les données issues de ces enquêtes font l'objet d'un traitement lors des commissions « Loisirs » mensuelles où siègent les cadres de l'association et les directeurs(trices) de site.

D. Avec les équipes enseignantes, le personnel des écoles et la ville de Guebwiller

Un bilan sera effectué entre les différentes parties. Il permettra de faire le point par rapport aux objectifs préétablis et sur le bon déroulement des activités. Seront également à l'ordre du jour les nouveaux objectifs et les possibles évolutions.

9) Les « PLUS » des PEP Alsace

A. Une équipe dédiée à la coordination et au suivi des projets

Notre responsable des Politiques Educatives de Proximité et son assistante participent à l'encadrement et à la formation des équipes. Elles valident les projets pédagogiques et les projets d'activités et assurent, en liaison avec la direction du site, le lien avec les écoles, les partenaires.

Elles impulseront également la dynamique en matière d'innovation pédagogique et auront un rôle de médiateur pour les équipes.

B. Le « LudoPEP » et son animateur volant

Ce projet est en cours de concrétisation et prendra effet à partir de septembre 2015.

Véritable outil de socialisation, de partage, de solidarité, de respect des règles, de stratégie, ce « LudoPEP » permettra aux enfants participants à nos accueils de loisirs et périscolaires de se retrouver autour du « jeu » selon des projets mis en place avec les équipes et l'animateur spécifique « LudoPEP »

Quand et comment intervient l'animateur « LudoPEP » ?

- a) Animation les mercredis après-midi et pendant les vacances sur les différents sites pour faire découvrir des jeux, proposer des grands jeux... apporter une réelle nouveauté pour les enfants, susciter l'envie de jouer ensemble.

Cette action peut rentrer dans le cadre d'une sortie à la journée ; plutôt que de prendre un bus pour effectuer une sortie dite de « consommation », les enfants se retrouvent dans un espace dédié (salle des fêtes...) pour une journée récréative autour d'un véritable événement (rencontre avec d'autres sites, concours...)

Ces temps sont co-animés entre l'animateur « ludobus » et les animateurs des sites concernés

- b) Accompagnement et aide à la mise en place d'un projet « jeu » spécifique à un site.
En collaboration avec l'équipe, l'animateur peut créer des jeux (sur l'alimentation, le moyen âge, les jeux autour du monde...) puis les animer sur des temps événementiels, voire les créer avec les enfants.
- c) Lors des périodes d'accueil périscolaire soit lors de la pause méridienne ou des temps d'accueils du soir) l'animateur aura également un rôle de « volant ». En cas d'absence dans une équipe, ses missions seront d'intervenir rapidement sur le site concerné afin de compléter l'équipe pour répondre aux normes d'encadrement, à la sécurité et endosser son rôle d'animateur.
- d) Faire vivre les jeux
 - Gérer les prêts de jeux pour les structures
 - Organiser des temps de jeux enfants/parents
 - Créer les fiche techniques
 - Être force de proposition (jeux, outils, projets...)

Basé au siège de l'Association PEP Alsace à Colmar, il sera placé sous l'autorité de la responsable de service des Politiques Educatives de Proximité qui définit son planning et ses lieux d'intervention.

Lors de ces remplacements dans les équipes, il se déplace également avec son « ludobus » afin de pouvoir animer un groupe au pied levé.

C. La certification Iso 9001

Nous proposons d'étendre le périmètre actuel de notre certification Qualité Iso 9001 au site de Guebwiller dans un délai de 24 à 36 mois après obtention du marché afin que la structure bénéficie de toutes les plus-values inhérentes à cette démarche Qualité (procédures, validation, évaluation, écoute clients, audits ...)

D. Le Développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un enjeu majeur pour les PEP Alsace qui ont une expérience de près de 70 ans en matière d'éducation à l'environnement, notamment au travers des quelque 5000 enfants que nous accueillons chaque année dans nos centres permanents de classes de découvertes où interviennent nos animateurs professionnels spécialistes des questions environnementales (AMM, BE, DEJEPS, ...) qui constituent la base de nos animations dispensées au jeune public.

Cette expertise a trouvé un prolongement durant l'année 2014 où 4 de nos salariés et cadres ont suivi une formation-action sur la mise en place d'un Agenda 21 (projet 2016-2017).

Ainsi, tous nos accueils sont des lieux privilégiés pour sensibiliser les enfants à cette problématique du développement durable. Ils sont l'occasion de mettre en place des actions concrètes qui s'appuient sur la vie de tous les jours. Ces pratiques sont complémentaires aux simples actions de sensibilisation et peuvent être organisées sous forme de jeu.

Exemple de thème à développer :

- le transport,
- l'alimentation,
- la consommation et la gestion des déchets,
- le matériel pédagogique,
- les énergies, ...

Les équipes développeront ces thèmes tout au long de l'année sur une durée de 2-3 mois afin de les approfondir. En lien avec le prestataire restauration, les équipes pourront par exemple mettre en place un « gâchimètre » (pour le pain), procéder à la pesée des déchets alimentaires par composants et au global, ...

Propositions d'actions :

- Mettre en place une commission « développement durable », siégée par les enfants
- Mise en place de questionnaire ou reportage par cette commission auprès des familles mais aussi en proposition d'activités : confection de jeu sur le tri des déchets, le circuit de l'eau, l'environnement.....
- Création de marionnettes avec les emballages alimentaires et montage de spectacle de sensibilisation aux gaspillages ou encore confection de costumes et organisation d'un défilé des modes véhiculant des messages sur le gaspillage, la protection de l'environnement.....
- Mise en place d'un compost, création de potager pédagogique...

C. L'ambition des PEP Alsace en matière de restauration

Depuis leur création en 1946 les PEP Alsace font figure de pionniers en matière d'accueil collectifs de mineurs au travers du lancement des 1ères expériences de classes transplantées et de séjours de vacances pour enfants et adolescents.

En cela, nous avons également développé une expertise reconnue en restauration collective, travaillant avec nos propres équipes de production tout en nous adjoignant des compétences externes (économat, formation des cuisiniers, équilibre des menus, process hygiène HACCP, étude de cuisine centrale, innovation ...).

Aujourd'hui, nous entendons proposer à La Ville de Guebwiller une approche non seulement qualitative mais résolument novatrice, conforme à nos objectifs éducatifs et à nos exigences.

En liaison étroite avec le prestataire restauration, nous nous employons à développer :

- QUALITE des approvisionnements garantis par audits fournisseurs réguliers, suivi
- régulier du fournisseur, sélection et contrôle rigoureux
- FRAICHEUR des produits locaux et de saison avec entretien des filières et partenariats
- locaux, contrôle de la fraîcheur des produits, exclusion des sauces prêtes à l'emploi
- DIVERSITE de notre offre alimentaire, personnalisable avec prise en compte de l'ensemble de vos besoins, paramétrage des approvisionnements, conseil, adaptation et progrès
- EQUILIBRE de la qualité nutritionnelle et organoleptique des produits via tests et évaluation continue des produits, conformité aux recommandations GEMRCN, veille des tendances culinaires
- DURABILITE dans la démarche d'achat de produits sans OGM, développement de la filière bio et de l'agriculture raisonnée, gamme de produits « équitables », produits d'hygiène et d'entretien éco certifiés.

... auxquels nous ajoutons des animations pédagogiques variées et ambitieuses.

D. Un site internet dédié

Depuis 2014, les PEP Alsace ont développé un site internet dédié aux accueils péri et extrascolaires qu'ils gèrent : www.loisirspep.fr

Nous proposons que dans un délai de 12 mois après obtention du marché, la structure soit intégrée à ce site.

E. L'Accueil d'un enfant atteint de handicap ou de troubles de la santé

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans nos structures périscolaires ou de loisirs, est un enjeu sociétal majeur et fait partie intégrante de nos préoccupations qui est d'ailleurs inscrite dans nos statuts et dans notre projet éducatif.

En appliquant la Charte de Déontologie JPA pour l'accueil des personnes handicapées, les PEP s'inscrivent résolument dans une démarche de :

1. proposition d'accueils accessibles
2. préparation avec l'enfant et sa famille et montage du Dossier d'Accueil Individualisé (DAI)

3. sensibilisation des équipes au travers de formations, moyens documentaires et accompagnement spécifiques
4. rencontre de l'enfant et de sa famille
5. construction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) inscrit dans le projet pédagogique de l'accueil
6. accueil de l'enfant pour lui permettre de vivre et d'agir avec les autres vacanciers
7. rédaction d'un bilan avec l'enfant et sa famille

Cela permet également de faciliter le « bien vivre ensemble » entre tous les enfants.

Ceci se décline également au sein de chaque structure par un travail concret (discussions, ateliers, jeux, ...) sur **l'acceptation de la différence**

Le rôle de l'accueil est de participer à la construction d'une société harmonieuse, forte de ses différences dans le respect de chacune de ses composantes.

Les actions :

- Expliquer le rôle d'une AVS auprès des enfants, présenter les différents handicaps
- Évoquer la diversité des cultures et des religions
- Participer aux actions de solidarité
- Faire intervenir des témoins d'expériences vécues dans des milieux différents de celui des enfants
- A travers des lectures, des études d'images, des activités cuisine, découvrir comment vivent les enfants dans les pays en voie de développement
- Sensibiliser les enfants sur le fait que chaque être est différent des autres et que chacun mérite le respect.

Ces discussions seront menées lors d'activités, de projets, où tous les enfants pourront exprimer leur point de vue.